

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

jeudi 10 décembre 2020, 10h30, TEAMS

Présents : Juan Antonio AGUILAR SANCHEZ, Ricardo ARGURIO, Stéphane CLEMMEN, Barbara CLERBAUX, Alexia CORRADINI, Laurent FAVART, Alain JORISSEN, Samara HUSSAIN, Ismaël LAHMAID, Laura LOPEZ HONOREZ, Patricia Maria LOSADA PEREZ, Juian MOEIL, Bortolo MOGNETTI, Louis MOUREAUX, Simone NAPOLITANO, Nicolas POSTIAUX, Dimitri POURBAIX, Jean-Marc SPARENBERG, Denis TERWAGNE, Petr TINIAKOV, Mustapha TLIDI, Michel TYTGAT, Sophie VAN ECK.

Excusés : Yannick ALLARD, Fabienne DE NEYN, Stéphane DETOURNAY, Pierre GASPARD, Ioana MARIS CODRINA, Stefano PIRONIO, Pascal VANLAER.

1. Approbation de l'**ordre du jour** — **Vote**
Approuvé à l'unanimité
2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 5 novembre 2020 (*document en annexe*) — **Vote**
Approuvé - 1 abstention
3. Rapport des **décisions du bureau**
Néant
4. Informations importantes:
 - Restructuration des comptes 1050 en début de 2021

La Faculté souhaite que nous convergions vers une proposition de restructuration des comptes du Département pour la fin du mois de janvier 2021. Pour l'instant, aucune contrainte n'a été imposée par la Fac si ce n'est de simplifier le système actuel, ce qui nous laisse l'opportunité de proposer la solution la plus appropriée pour notre Département.

Afin de concrétiser cette proposition, la création d'une Commission spécifique est envisagée et sera abordée au point 8 de cet ordre du jour. La proposition devra émerger au Conseil du 21 janvier.

- Commission des doctorants

Durant le dernier Conseil facultaire, un changement de règle a été voté concernant l'approbation du jury de thèse. Auparavant, chaque composition de jury était approuvée au Conseil du Département. Désormais, c'est la Commission de doctorat qui s'en chargera. Cette Commission doit être établie dans le courant du mois de janvier 2021, une proposition sera donc émise et communiquée par le Président.

- Inventorisation des caves

A titre informatif, le Doyen nous a informés qu'une inventurisation des caves est en cours. En effet, une vérification de l'occupation de chaque cave est établie afin de réattribuer ce

qui est mal utilisé. Si vous possédez une de ces caves, assurez-vous de sa bonne utilisation.

- Appel à candidatures pour la fonction de vice-Président au sein du Département de Physique

Un appel sera lancé dans quelques jours afin de recueillir des candidatures pour le mandat de vice-Président.

5. *Professeur de l'Université* : proposition de renouveler, du 01/10/2021 au 30/09/2022, le mandat de Monsieur **Marc Henneaux**, professeur ordinaire, en qualité de Professeur de l'Université auprès du Service de Physique Théorique et Mathématique (Directeur : professeur Andrès Collinucci) — **Vote**
Approuvé à l'unanimité
6. Renouvellement du mandat d'assistant de M. **Bilal Kostet** – **Vote**
Approuvé à l'unanimité
7. Renouvellement du mandat d'assistant de M. **Vanden Bemden** – **Vote**
Approuvé à l'unanimité
8. Constitution de la Commission de la réorganisation des comptes 1050 : proposition de créer une commission composée des **chefs de service** et présidée par le Président du Département pour la réorganisation des comptes 1050 — **Vote**

Vers la fin du mois de janvier, la Faculté nous réclamera la création d'une liste de comptes ainsi que des montants qui y seront affectés. Telle sera la tâche de cette Commission.

Dimitri Pourbaix propose qu'un des 3 membres de la Commission-finances soit représentant au sein de cette commission.

Denis Terwagne mentionne qu'il souhaiterait pouvoir faire partie de la Commission étant donné que sa cellule de recherche est représentée par le Président du Département qui pourrait ne pas en connaître les détails de fonctionnement.

Laurent Favart suggère que le Directeur des laboratoires de BA devrait aussi être représenté dans cette Commission. Il ajoute alors qu'il serait probablement nécessaire que toute personne ayant des informations importantes (chef de labo, représentant finances, représentants d'unités de recherche non reprises dans un service, représentants de la Faculté des Sciences du corps académique au Conseil d'administration et au Conseil académique de notre université, etc.) puisse être entendue.

Par ailleurs, il serait pertinent de connaître la durée sur laquelle la proposition devra être valable et s'il existe déjà des guidelines de la part des autorités ou de la Faculté.

La formule qui pourrait être envisagée serait d'attribuer un compte 1050 par service ainsi qu'un compte 1051 et/ou 1052 en fonction des nécessités.

Notez que cela est déjà bien plus confortable que la proposition originale qui était de ne garder qu'un seul compte par Département sans aucune possibilité de report. La finalité de cette proposition est de minimiser les comptes inutilisés qui génèrent des reports à

l'infini.

Rappel : les comptes d'installation continuent de bénéficier du report annuel pendant 3 ans.

Le Conseil décide finalement qu'une proposition sera émise par le Président, en concertation avec les acteurs concernés, et votée lors du prochain Conseil, qui aura lieu le 21 janvier 2021.

Le vote est donc annulé.

9. Modification de la liste des prérequis de PHYSF210 : ajout de MATHF101 — **Vote**

Cette proposition est possible aujourd'hui car le décret Marcourt a été modifié et permet désormais d'imposer ce prérequis qui serait nécessaire pour guider les étudiants dans leurs choix. Il pourrait être utile de réfléchir à étendre cela à d'autres cours.

Simone Napolitano rapporte qu'à l'origine, un ensemble de prérequis avaient été refusés par la Faculté sur base du fait que cela pouvait rendre difficile la construction d'un programme de 60 ECTS dans d'autres Facultés/Départements. Bien que le problème n'ait pas été présent de notre côté, nous avons aussi subi les mêmes contraintes.

La modification de la liste d'autres prérequis aura lieu lors d'un prochain Conseil.

Approuvé à l'unanimité

10. Discussion sur les notes absorbantes

Lorsqu'il y a plusieurs unités d'apprentissage dans un seul cours, il est arrivé de devoir imposer des notes absorbantes pour éviter qu'un étudiant réussisse l'ensemble des unités sur base d'une moyenne arithmétique alors qu'il y a de grands manquements dans une des unités. Cette modalité d'évaluation ne sera plus acceptée cette année (dû à des recours).

Si vous avez des notes absorbantes, **il est nécessaire de notifier aux étudiants sur l'UV une modification de modalité d'évaluation suite à un arrêt du Conseil d'état.** Pour éviter les recours, il est suggéré d'effectuer une moyenne arithmétique des unités d'apprentissage.

Pour la délibération de juin, il ne doit pas figurer de notes absorbantes.

Idéalement, pour être sûr d'éviter un quelconque recours, il faudrait revenir à la moyenne arithmétique pour cette année-ci. Mais le décanat a assuré qu'il était possible de voter la répartition de la note.

11. Divers

a) Problématique des laboratoires en février

Barbara Clerbaux nous informe qu'habituellement les deux premières semaines du Q2 débutaient avec les laboratoires de Physique de la matière molle et de Physique des particules élémentaires. Toutefois, pour pouvoir les effectuer en présentiel dans de bonnes conditions sanitaires, les laboratoires prévus initialement la semaine du 01/02/2021 et celle

du 08/02/2021 ont été déplacés aux semaines du 26/04/2021 et du 03/05/2021. Nous avons eu l'accord de la faculté sur ce changement.

Attention : les cours théoriques du Q2 de BA3 commenceront donc début février, soit 2 semaines plus tôt qu'habituellement.

En conséquence, il ne pourra pas avoir de cours théoriques les semaines du 26/04 et du 03/05, ces deux semaines étant entièrement consacrées aux laboratoires de BA3.

La faculté a normalement contacté les titulaires concernés. Les horaires dans Gehol seront aussi adaptés. Les étudiants de BA3 ont été prévenus.

b) Cours d'Éthique – retour sur un point du Conseil du 17/09/20

Il faudrait prévoir un vote afin de statuer sur une décision claire du Département à ce propos.

Petr Tiniakov (Président) et **Mustapha Tlidi** (vice-Président)